

# Accueil Périscolaire

## Primaires – Les Gués

### Année 2016-2017



Le service d'accueil périscolaire a une mission éducative fonctionnant avec des objectifs pédagogiques. Cet accueil doit permettre de répondre aux besoins de garde des parents mais aussi de proposer aux enfants des temps d'activités variées et adaptées répondant à leurs choix et besoins.

#### Inscription

Pour bénéficier du service, vous devez **obligatoirement** constituer un dossier pour votre/vos enfants (renseignements familiaux, fiche sanitaire de l'enfant, fiche d'inscription à l'accueil périscolaire).

L'inscription se fait en régulier ou au planning.

Toute inscription ou annulation pour le périscolaire se fait le vendredi avant 18h de la semaine précédente.

**Pour toute absence non justifiée ou demande d'annulation arrivant après, le service vous sera facturé sur la durée totale du service (matin = 1h (1,5h mercredi), soir = 3h, mercredi après-midi = 5h).**

*Inscriptions petites vacances : vous recevrez l'inscription par mot mail (attention, nous sommes fermés exceptionnellement aux vacances de la Toussaint)*

Le tarif est fonction de votre quotient familial. La facturation se fait dès la première heure.

	Tranche QF	Périscolaire
<b>Tranche 1</b>	De 0 € à 770 €	0,09%
<b>Tranche 2</b>	Sup à 770 €	0,121%
	Prix plancher	0,36 € de l'heure
	Prix Plafond	1,26 € de l'heure

#### Goûter

Le goûter est fourni par l'ALSH. Les menus sont établis par Convivio et sont affichés dans l'accueil périscolaire.

**Les enfants ayant un PAI allergie alimentaire devront fournir leur goûter.**

**Pour les enfants en APC de 15h30 à 16h30, nous ne fournissons pas le goûter car les enfants sont sur un temps scolaire.**



# Matin (L, Ma, Me, J, V) : 7h30-8h35 (7h30-9h00 pour le mercredi)

## L'équipe d'animation



PASCAL

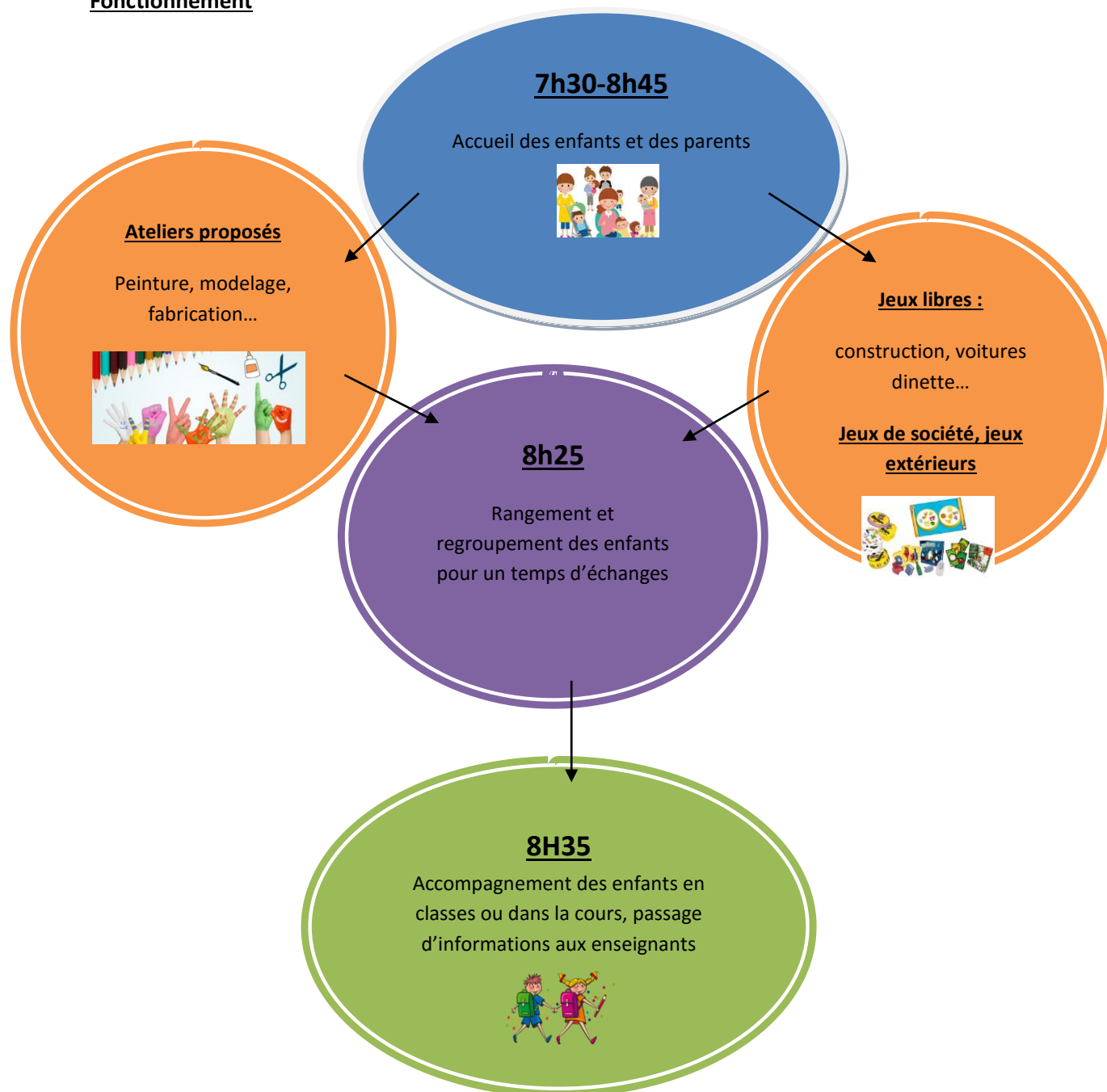


DELPHINE



FLORENT

## Fonctionnement



# Soir (L, Ma, J, V) : 15h30-18h30

## L'équipe d'animation



PASCAL



DELPHINE



FLORENT



I AMINF

## Fonctionnement

### 15h30-16h00

Les enfants sont pris en charge par les animateurs et sont notés sur les listings de présence

Temps de « récréation »



### 16h00-16h30

Goûter à la cantine OU

Goûter au périscolaire  
(bus, étude, départ 16h30)



### 16h30

Départ du bus



### 16h30-17h15

Etude surveillée  
(pour tous les niveaux)



### 16H30-16H45

Temps de regroupement et  
présentation des différents pôles



### 16h45-18h15

Plusieurs projets sont proposés aux enfants  
(sport, chant, vidéo,...)

Jeux libres dans les coins de vie

### 18h15-18h30

Rangement et retour au calme

## Objectifs :

- Aménagement des espaces de vie source de repères pour les enfants
- Appropriation des lieux et des personnes dans le respect de sécurité physique, morale et affective
- Encourager l'imagination et la créativité
- Développer le lien avec l'équipe enseignante**

# Mercredi Après-midi : 13h20-15h30

## L'équipe d'animation



ANNE - SOPHIE



FLORENT



DELPHINE



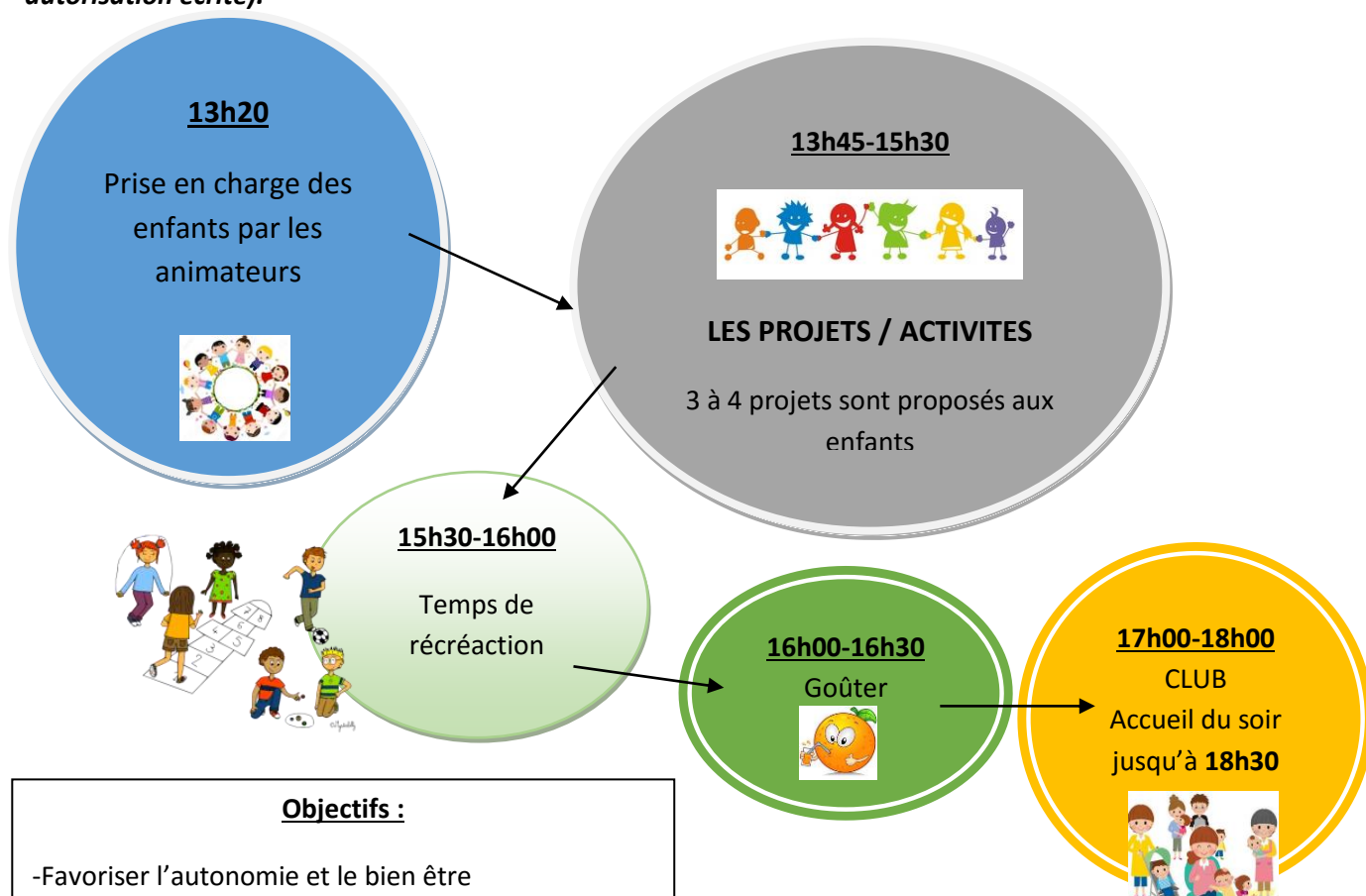
JULIEN



OCEANNE

## Fonctionnement

**NB : L'équipe d'animation ne gère pas les accompagnements aux activités en dehors de l'accueil périscolaire. Un membre d'une association peut néanmoins venir chercher votre enfant (avec autorisation écrite).**



### Objectifs :

- Favoriser l'autonomie et le bien être
- Amener l'enfant à appréhender au mieux la collectivité
- Amener l'enfant à être acteur de son temps libre
- Développer l'esprit critique de l'enfant
- Développer un espace de citoyenneté sur la structure**



## Contact ALSH VEIGNE



### Equipe de direction :



***Directeur : Pascal BOUSSEAU***

Site administratif : 4 rue Jules Ferry - 37250 VEIGNE

Téléphone : 02.47.34.36.60

***Directrice Adjointe : Elisabeth HOGUET (référente site du bourg)***

Primaire bourg = 02.47.34.36.60

Maternel bourg = 02.47.73.81.70

[alsh.veigne@ccvi.fr](mailto:alsh.veigne@ccvi.fr)



***Directrice Adjointe : Emilie BRETIGNOL (référente site des gués)***



Les gués = 02.47.43.04.07

[alsh.veignelesgues@ccvi.fr](mailto:alsh.veignelesgues@ccvi.fr)

***Information, règlement intérieur, dossier... :***

[www.alsh-ccvi.fr](http://www.alsh-ccvi.fr)

**Nouveau règlement intérieur depuis le 1<sup>er</sup> Septembre 2016**

### ***Permanence secrétariat***

#### **Site du bourg (4 rue Jules Ferry)**

Lundi : 8h00-10h00

Mercredi : 14h-18h

Vendredi 16h00-18h00

#### **Site des gués (Accueil périscolaire primaire)**

Vendredi : 16h00-18h00